

nts

de

du

je.

ipe,

im-

ière

évu.

nes

nant

hild.

éter

nau.

ace,

Jord.

cca.

n in

au'

ana

de de

ites,

ieurs

con-

et de

L'équipe IMAX tourne une séquence de son film Au fil de l'eau.

l'affiner leur technique. En même temps, ils ont encouragé d'autres cinéastes, comme Christopher Chapman et Francis Thompson, lous deux gagnants d'un Oscar, à utiliser leur système. L'année 1973 a vu l'avènement d'une autre innovation, l'écran en forme de dôme OMNIMAX. Sitôt inauguré au Reuben H. Flett Space Theater de San Diego, il a été accueilli par la revue Newsweek comme étant le summum de l'art cinématographique, opinion à laquelle le public s'est rapidement langé.

Aujourd'hui, la société IMAX Systems continue à concevoir et à fabriquer des caméras et des projecteurs qu'elle fait breveter dans le monde entier. Elle conçoit également des cinémas, produit et distribue films, et poursuit un programme de recherches et de développement.

Un nouveau traitement

Le Dr Fernand Labrie, du Centre hospitalier de l'Université Laval (Québec), a découvert un traitement qui permettrait d'améliorer considérablement les chances de survie des patients atteints du cancer de la prostate. Cette naladie est la deuxième forme de cancer la plus mortelle pour les hommes en Amérique du Nord. Le traitement consiste à bloquer complètement l'action des glandes surfènales et des testicules, ce qui provoque la disparition des cellules cancéreuses.

Le Dr Labrie a déclaré devant la Société dinéricaine du cancer que ce traitement, apliqué pendant 18 mois à des patients souffant d'un cancer avancé de la prostate, a permis de réduire à 3,3% les risques de traitements conventionnels.

Accord culturel entre le Canada et l'Italie

Un accord culturel a été récemment signé par M. Jean-Luc Pepin, ministre des Relations extérieures, pour le Canada et, pour l'Italie, par le sénateur Susanna Agnelli, ministre d'État aux Affaires étrangères.

Le Canada et l'Italie ont de nombreux échanges culturels et académiques importants qui se sont principalement déroulés, depuis plusieurs années, dans le contexte d'un échange officiel de notes depuis le 12 février 1954. Récemment, les négociations ont abouti à un accord et, depuis, les deux gouvernements attendaient une occasion propice à la signature. La visite au Canada du sénateur Agnelli, qui a inauguré l'Institut culturel italien à Toronto le 18 mai, a permis aux représentants des deux pays de constater les excellentes relations qu'entretiennent le Canada et l'Italie et la haute considération qu'ils ont l'un pour l'autre.

Cet accord, qui a pour objectif premier de renforcer les liens culturels entre les peuples canadien et italien, touche à tous les aspects des relations culturelles et académiques établies entre les deux pays. Il donne un cadre officiel aux échanges culturels et encourage les deux nations à faciliter les visites d'artistes, d'intellectuels et d'étudiants. L'accord vise en outre à promouvoir, à grande échelle, le libre échange des informations et des opinions, ainsi qu'à



M. Jean-Luc Pepin, ministre canadien des Relations extérieures, et le sénateur Susanna Agnelli, ministre d'État aux Affaires étrangères d'Italie lors de la signature de l'accord culturel.

faciliter et à encourager les échanges de produits culturels et de recherches académiques. Ces activités contribueront à renforcer la compréhension mutuelle et la collaboration entre les deux pays.

Perspectives d'avenir de l'industrie des minéraux

La deuxième Conférence canadienne annuelle sur les perspectives d'avenir du secteur minéral, qui avait lieu à Ottawa le 15 mai, au Centre de conférences du gouvernement, a réuni plus de 400 délégués et observateurs. Elle a porté sur la situation actuelle et future de l'industrie des minéraux.

M. William Rompkey, ministre d'État aux Mines, a souligné que la première conférence, tenue en mai 1983, avait permis de rapprocher les chefs de file de l'industrie et le gouvernement. « Il est de la plus haute importance que le Canada bénéficie d'une telle rencontre qui permet à l'industrie et au gouvernement de se pencher ensemble sur les perspectives d'avenir » a-t-il ajouté.

La conférence se divisait cette année en deux séances. Celle de la matinée était consacrée à la situation minière internationale. Parmi les sujets abordés, figuraient la conjoncture économique mondiale, les effets de l'évolution des marchés mondiaux sur les exportations canadiennes, les politiques des gouvernements étrangers en matière de

ressources et les politiques de développement international destinées à favoriser la production minérale du Tiers monde.

La séance de l'après-midi, quant à elle, portait sur les perspectives des grands secteurs de l'industrie minière canadienne. Les conférenciers ont traité des métaux ferreux et non ferreux, des métaux précieux et des minéraux énergétiques, soit le charbon et l'uranium. Enfin, les participants ont tenté de déterminer quelles seraient les répercussions probables de l'apparition de nouveaux matériaux, superplastiques et céramiques par exemple, sur les marchés traditionnels des produits minéraux.

M. Rompkey a souligné « qu'il importait que le secteur privé, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux aient la même perception de l'état et des besoins de l'industrie minière, condition qui permettrait d'établir des politiques susceptibles de créer le climat grâce auquel cette industrie fournirait un apport optimal au pays ».